



**socialement vôtre**

# Équité, sécurité sociale et bien-être !

**Plate-forme électorale du PS suisse  
pour les élections fédérales 2003**

**Adoptée le 20 octobre 2002 par le Congrès de Zurich du PS suisse**

<b>Table des matières*</b>	<b>page</b>
1. <b>Globalisation :</b> Équité et solidarité à l'échelle du monde	3
2. <b>Politique économique :</b> Une croissance soutenue, plus d'équité et davantage d'écologie	5
3. <b>Plein emploi :</b> Des emplois sûrs et de meilleurs salaires	6
4. <b>Démocratisation de l'économie :</b> La démocratie doit avoir toute sa place dans l'économie.	7
5. <b>Consommation :</b> Des produits et des services de qualité et moins chers	9
6. <b>Politique familiale :</b> Une société plus favorable aux enfants	10
7. <b>Politique de la santé :</b> La santé à un prix abordable	12
8. <b>Politique sociale :</b> Une sécurité sociale sans faille	14
9. <b>Formation :</b> Une bonne formation pour plus de liberté professionnelle	16
10. <b>Sécurité publique :</b> C'est en améliorant la prévention qu'on garantit la sécurité.	18
11. <b>Transports :</b> Priorité aux transports publics	19
12. <b>Environnement :</b> Préserver l'environnement pour les générations futures.	21
13. <b>Service public :</b> Améliorer et développer plutôt que privatiser.	23
14. <b>Place financière :</b> La Suisse n'a pas besoin d'argent sale.	24
15. <b>Finances et impôts :</b> La justice fiscale renforce la confiance dans l'État.	25
16. <b>Europe et démocratie :</b> Avec l'Europe, plus de démocratie, de sécurité sociale et de paix	26
17. <b>Jeunesse :</b> Soutenir les jeunes générations pour leur préparer un bon avenir.	27
18. <b>Homosexualité :</b> Aucune discrimination envers les personnes homosexuelles	28
19. <b>Politique de sécurité :</b> Plus de paix et de sécurité – moins d'armée	29
20. <b>Politique des migrations :</b> Une politique humaine et pragmatique au lieu de renvois	30

\*L'ordre des chapitres et des exigences ne reflète pas forcément l'ordre des priorités.

# 1. Globalisation :

## Équité et solidarité à l'échelle du monde

Durant des décennies, les États, les partis politiques, les syndicats ont par trop concentré leur engagement sur le plan national. Parallèlement, les multinationales ont profité d'une globalisation accélérée. Les conséquences en sont effrayantes : les droits des populations des pays pauvres sont bafoués. Globaliser signifie aujourd'hui libéraliser à fond, surtout dans les pays aux structures démocratiques déficientes. Les femmes, les enfants et les jeunes sont les plus touchés. Cette globalisation-là génère l'exode de millions de personnes.

**Le PS est convaincu que la globalisation ne pourra conduire à plus de bien-être et de justice sociale pour tout le monde que si elle repose à la fois sur un ordre économique mondial réglementé de manière démocratique et sur une coopération égalitaire entre le Nord et le Sud. La Suisse, désormais membre de l'ONU, doit fortement s'engager en faveur de la solidarité à l'échelle du monde. Elle est tenue de le faire, eu égard aux nombreux groupes internationaux dont elle accueille les sièges et aussi en raison du poids de sa place financière. Le PS montre de quelle manière les consommateurs et les consommatrices peuvent promouvoir l'économie locale et régionale et aussi le commerce équitable. Il soutient en outre les formes alternatives de l'économie de marché : coopératives, collectifs d'achats, groupes d'entraide.**

### Les exigences du PS :

1. La Suisse doit promouvoir la coopération au développement pour renforcer la société civile et contribuer à plus de paix.
2. La Suisse doit investir dans les programmes de coopération au développement qui cherchent d'une part à renforcer le rôle économique des femmes et d'autre part à combattre la discrimination et l'exclusion que subissent les femmes et les enfants dans certaines sociétés.
3. Augmenter à 0,7% du produit intérieur brut les dépenses publiques pour l'aide au développement (aujourd'hui seulement 0,34%).
4. S'inspirer de la pétition pour le désendettement lancée par les ONG pour radier les dettes des pays économiquement démunis. Il s'agit de radier la dette des pays qui poursuivent un processus de démocratisation, qui appliquent les principes de la « good governance », qui s'efforcent de faire triompher la justice sociale et la paix et qui assument leurs responsabilités écologiques.
5. La Suisse doit s'engager à fond pour la défense des droits de l'homme au sein de l'ONU.
6. Au sein de l'ONU, de l'OMC et de toutes les autres organisations concernées, la Suisse doit s'engager pour que ces institutions cessent d'appliquer abusivement des critères financiers et commerciaux lors de leurs tractations, mais qu'elles replacent la question des droits humains et des droits sociaux au centre de leurs préoccupations. Le PS doit assumer la tâche de vérifier la cohérence et l'équilibre interne de la politique étrangère de la Suisse, pour que celle-ci ne se bornent pas à prendre en compte des intérêts économiques.
7. La Suisse doit intervenir à l'ONU pour que des organisations internationales telles l'OMS, l'UNICEF, le BIT, etc. se voient doter de plus de pouvoir pour faire véritablement contre-poids la politique menée par des institutions comme la Banque mondiale et le FMI.
8. Dans la révision de l'accord OMC ADPIC (= aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce), la Suisse doit s'engager de manière à permettre aux pays émergents et en voie de développement de pouvoir se payer des biens de premières nécessité, même s'ils sont protégés par des brevets (p. ex. médicaments et semences).

9. Dans la révision de l'accord OMC sur l'agriculture, la Suisse doit s'engager de manière à ce que soit garanti le droit à l'approvisionnement en denrées alimentaires de chaque État, surtout ceux du Sud, et, d'autre part, pour que soit interdit les subventions à l'exportation des produits agricoles des pays du Nord.
10. La Suisse doit agir au sein de l'OMC pour faire admettre des standards minimaux fixés par les organisations internationales en matière sociale et de protection de l'environnement dans la pratique du commerce international.
11. La Suisse doit agir au sein de l'OMC pour faire réviser l'accord sur les prestations de service de manière à ce que le service public ne privatise pas les secteurs indispensables à la population (énergie, santé, formation, télécommunications, transports, etc.), mais qu'on les considère au contraire comme des secteurs publics.
12. La Suisse, État signataire des conventions de Genève, doit tout mettre en œuvre pour que celles-ci soient respectées dans le monde.
13. Lever le secret bancaire pour pouvoir agir contre la soustraction et l'évasion fiscale et accorder l'entraide judiciaire aux États démocratiques dans le cadre de la lutte contre ces cas-là.
14. Introduire une taxe «Tobin» à l'échelle mondiale pour imposer les transactions de devises et freiner les spéculations monétaires internationales.

## **2. Politique économique :**

### **Une croissance soutenue, plus d'équité et davantage d'écologie**

Les années 1990 ont été une décennie perdue pour l'économie suisse. Au contraire de tous les autres pays de l'OCDE, la Suisse a connu une croissance zéro pendant sept années. Malgré cette croissance nulle, ou peut être bien à cause de cette stagnation économique, la réforme écologique n'a pas percé. Parallèlement, les revenus et les fortunes se sont répartis de manière tout à fait inéquitable, ce qui a prolongé la stagnation. Une simple comparaison avec des pays comme l'Autriche ou le Luxembourg suffit à démontrer que la Suisse, en étant dans l'Union européenne, se serait épargné des discussions laborieuses sur les finances publiques, qu'elle aurait perdu moins d'emplois, n'aurait pas connu une telle pression sur l'État social et que la majeure partie de sa population aurait vu son revenu, voire sa fortune augmenter.

**Le PS considère qu'il est possible et nécessaire de mettre en oeuvre une croissance économique durable, pour autant que la politique économique repose sur trois piliers : un développement de nature structurelle, la justice sociale et les réformes écologiques. La politique économique doit accorder la priorité à l'amélioration de la situation des bas et moyens revenus, ainsi que des petites et moyennes entreprises, tout en veillant à assurer aux femmes leur juste part au revenu et à la fortune. Le PS s'engage pour une politique économique qui défende vraiment la solidarité sur le plan international.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Utiliser en plein les possibilités existantes d'assurer une croissance réelle de 2 à 3% l'an, tout en procédant aux réformes écologiques indispensables.
2. La politique économique doit générer une répartition plus équitable des richesses de la société, du revenu et de la fortune.
3. Croissance économique et utilisation des ressources doivent être liées. C'est possible grâce aux progrès techniques.
4. Des taxes écologiques neutres au plan des recettes fiscales et favorisant une meilleure justice fiscale.
5. Promouvoir une bonne formation à tous les niveaux, car les êtres humains sont les atouts essentiels de l'économie suisse et parce qu'il s'agit-là aussi de la meilleure des conditions cadre. Il s'agit notamment de créer des filières de formation et des emplois pour le personnel le moins qualifié.
6. Ne pas mettre en péril notre service public, qui constitue un atout concurrentiel important de notre place économique et qu'on n'a pas le droit de brader par des privatisations et des déréglementations irréfléchies.
7. Asseoir définitivement notre politique de l'industrie et des technologies pour assurer la création de plus-values, tout en renforçant les transferts de technologies des universités et des HES vers l'économie. (encouragement des «spin-off»).
8. Appliquer au moins les standards Minergie à toutes les constructions, car l'uniformisation des standards diminue le coût de la construction, donc des logements, en créant des emplois innovateurs dans de petites et moyennes entreprises. L'industrie du bâtiment doit devenir plus écologique.
9. Faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovatrices (startups) et les petites et moyennes entreprises (PME), en réactivant le cautionnement traditionnel des arts et métiers et en réorganisant complètement le secteur du crédit aux PME.
10. Les instruments de politique régionale comme l'arrêté Bonny doivent être renforcés.

### **3. Plein emploi : Des emplois sûrs et de meilleurs salaires**

Durant la décennie 1990, la productivité du travail a augmenté de 10% en chiffres ronds, alors l'augmentation des salaires réels n'a été que de 2,6%. Les salaires des grands directeurs et les jetons des membres de conseils d'administration ont en revanche pris l'ascenseur. Au cours des années 1990, marquées par la crise, on a assisté à une vaste redistribution des salaires au détriment de la grande masse des personnes salariées : redistribution entre les hauts et les bas revenus ainsi qu'entre le capital et le travail. En Suisse, il y a près d'un demi-million de personnes dont le revenu ne permet pas d'atteindre le minimum vital, malgré un emploi à plein temps. Les modifications structurelles et la flexibilisation des conditions de travail entraînent une perte de sécurité considérable.

**L'objectif principal du PS en matière économique reste la garantie du plein emploi, fondée sur de bons salaires pour toutes et tous. Un salaire doit assurer au moins le minimum vital. Seul une nouvelle répartition du travail salarié et du travail non salarié et l'introduction d'un salaire minimal légal pourront amener plus de justice et d'indépendance. Toutes les personnes salariées ont droit à une part croissante des retombées positives des gains de productivité, sous la forme de réductions du temps de travail et d'augmentation du salaire réel. Les pouvoirs publics et la Banque nationale doivent contribuer au plein emploi en pratiquant à la fois une politique anticyclique et une politique monétaire axée sur les intérêts de l'ensemble de l'économie.**

#### **Les exigences du PS :**

1. La Confédération, les cantons et les communes doivent pratiquer une politique financière anticyclique (malgré le frein à l'endettement) pour contribuer au plein emploi.
2. La Banque nationale doit contribuer au plein emploi et à la croissance par sa politique monétaire et abandonner son dogme du « franc fort ».
3. Fixer des salaires minimaux dans la législation pour garantir qu'un emploi à plein temps couvre les besoins de l'existence ; en attendant la promulgation des bases légales nécessaires, s'assurer que les entreprises qui n'offrent aucune garantie de salaire minimum ne reçoivent ni mandat, ni commande ou subvention des pouvoirs publics. La loi doit fixer le salaire mensuel minimum à 3000 francs nets par mois.
4. Réduire progressivement le temps de travail en Suisse jusqu'à atteindre les 35 heures par semaine.
5. Il doit exister des modèles de temps de travail permettant aussi aux hommes de se charger de la garde et de l'éducation des enfants.
6. Empêcher la discrimination des personnes salariées travaillant à temps partiel, s'agissant du revenu aussi bien que des possibilités de promotion, et leur garantir une protection sociale complète.
7. Rendre possible une intégration égale des femmes et des hommes dans l'économie, par une politique cohérente d'égalité des sexes, ce qui rend service aux femmes autant qu'à l'économie qui a besoin du potentiel qu'elles représentent.
8. Le principe constitutionnel « à travail égal, salaire égal » doit être enfin concrétisé dans tous les secteurs.
9. Ancrer dans la législation l'obligation d'appliquer un plan social financièrement garanti pour les cas de licenciements.
10. Introduire des mesures actives sur le marché de l'emploi, englobant la formation et le recyclage, de même que la préparation préventive de programmes d'occupation qui puissent combattre le chômage et éviter les conséquences des modifications structurelles qu'imposera la prochaine récession.

## **4. Démocratisation de l'économie :**

### **La démocratie doit avoir toute sa place dans l'économie.**

Scandales à propos des salaires indécents des capitaines d'industrie, jetons exorbitants pour les membres de conseils d'administration, indemnités de départ colossales pour les directeurs remerciés par les grands groupes – tout ça pour des prestations douteuses qui font les grands titres des médias. ABB, Zurich Assurances, Swissair et le Crédit Suisse sont des (mauvais) exemples parmi d'autres. Les personnes salariées ont payé cash les erreurs de direction en perdant leur emploi et en voyant leur épargne dévaluée, surtout le capital des caisses de pension.

**Pour le PS, il est vital que l'économie se comporte de manière plus transparente et plus démocratique. La législation sur le travail nécessite des réformes fondamentales. Il faut que les personnes salariées aient plus de droits, mais aussi les actionnaires, surtout quand ils sont minoritaires. La « *corporate governance* », ou art de diriger une entreprise doit se concrétiser rapidement dans des dispositions légales ad hoc. Une meilleure participation des travailleuses et des travailleurs doit contribuer à assurer la situation de l'emploi par une meilleure productivité, fondée à la fois sur des moyens de nature économique et de nature écologique.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Renforcer l'effet des conventions collectives de travail en prévoyant de leur donner force obligatoire générale lorsqu'un tiers des travailleuses et des travailleurs d'une branche, ainsi que leurs représentantes et représentants syndicaux, le demandent. Les commissions tripartites ont l'obligation de veiller à la bonne application démocratique des accords bilatéraux avec l'UE .
2. La participation implique forcément un droit de regard dans les dossiers. Il s'agit donc de garantir que les commissions d'entreprises et les représentant-e-s des syndicats aient un droit de consulter la comptabilité et les procès-verbaux des instances dirigeantes de leur entreprise.
3. Promulguer une loi fédérale sur les principes d'entreprise qui prévoit une participation et une codécision du personnel et de leurs syndicats. Les membres des commissions du personnel et les représentant-e-s des syndicats ne peuvent être licenciés qu'après une procédure contradictoire.
4. Renforcer la protection contre les licenciements, notamment en prévoyant la nullité juridique des licenciements abusifs.
5. Lorsque les entreprises veulent licencier du personnel, elles doivent avoir l'obligation d'entrer d'abord en négociation avec les syndicats des branches économiques touchées en vue de préparer un plan social. L'entreprise doit assumer les coûts de la mise en place d'un plan de recyclage professionnel. Les cours de formation sont organisés en collaboration avec les syndicats. Les retraites anticipées doivent faire l'objet d'une préparation. Dès l'âge de 60 ans, les mises à la retraite ne doivent pas entraîner de perte de revenu.
6. Mettre en place des caisses paritaires garantissant la couverture financière des plans sociaux, car le meilleur plan social ne sert à rien s'il n'y a plus d'argent en raison d'une faillite.
7. Considérer l'égalité des sexes comme une tâche de direction et promouvoir le « *gender mainstreaming* » au rang d'instrument de gestion et de conduite des directions d'entreprises au plus haut niveau, ce qui implique aussi, par exemple, de rendre des comptes sur cette question dans chaque rapport d'activité.
8. Contrôler mieux les conditions du travail dans les entreprises, notamment la médecine du travail et augmenter en conséquence le personnel d'inspection.
9. Combattre efficacement le travail au noir, d'une part en légalisant rapidement la situation des personnes sans-papier selon des critères unifiés et contrôlables, assortis de

mesures systématiques de formation professionnelle et, d'autre part, en sanctionnant très sévèrement les employeurs qui engagent du personnel au noir.

10. Imposer aux conseils de fondation des caisses de pension, de même qu'aux représentant-e-s des associations du personnel d'investir le capital-épargne dans des entreprises appliquant des standards élevés en matière sociale, écologique et de démocratique.
11. Légiférer pour concrétiser les principes de direction d'une entreprise (« *corporate governance* »), pour renforcer les droits des actionnaires minoritaires et pour instaurer des procédures de contrôle.
12. Les salaires et autres rémunérations versés par l'entreprise, de même que les indemnités touchées par les membres du conseil d'administration revêtent une importance économique certaine pour les entreprises aujourd'hui, l'assemblée générale doit connaître ces chiffres et pouvoir les modifier ; cela ne vaut pas seulement pour la masse salariale dans son ensemble mais aussi pour les montants individuels. De plus, la transparence exige de faire connaître la répartition des tâches et des responsabilités des membres de conseils d'administration.
13. Régler de manière plus précise l'activité des sociétés de révision et punir pénalement les manquements. Introduire l'obligation de dénoncer pour les sociétés de révisions lorsqu'elles constatent des comportements répréhensibles pénalement.
14. Promouvoir et faciliter la création de coopératives.
15. Soumettre à un contrôle démocratique plus fort les entreprises marquées du sceau « entreprise en mains publiques ».

## **5. Consommation :**

### **Des produits et des services de qualité et moins chers**

En Suisse, la grande masse des personnes salariées en a toujours moins pour son argent. Les loyers sont chez nous 80% plus élevés que la moyenne européenne. Le subventionnement dégressif des cotisations de l'assurance-maladie et le système des primes par tête font reposer l'essentiel de l'augmentation des coûts de la santé sur les épaules des personnes salariées de la classe moyenne. Dès l'instant où l'on peut se permettre de donner 4 milliards de francs de subventions à l'agriculture, il est normal que le PS exige en contrepartie qu'on produise des denrées alimentaires à un prix acceptable, en respectant les principes du développement durable. D'autre part, malgré un franc fort, de nombreux produits importés sont plus de 20% plus chers que dans les pays voisins.

**Le PS exige que les consommatrices et les consommateurs en aient plus pour leur argent. Il faut prendre des mesures efficaces contre la vie chère, surtout en ce qui concerne les loyers, les primes d'assurance-maladie et les produits importés. La position des consommatrices et des consommateurs doit être améliorée, notamment par l'introduction de la déclaration obligatoire à l'importation et en renforçant la législation. Augmenter le pouvoir d'achat des consommatrices et des consommateurs, c'est aussi renforcer la place économique suisse.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Exiger que le Département fédéral de l'économie prenne un paquet de mesures pour les quatre prochaines années, dont l'autorisation des importations parallèles en provenance des pays européens et le renforcement de la loi sur les cartels. Les entreprises qui se livrent à ces activités d'importation doivent respecter les législations de protection de l'environnement, de protection des travailleurs et des travailleuses et les dispositions émises par le BIT applicables dans les pays d'origine de la marchandise. Les services publics et les biens culturels (p. ex. les livres) ne sont pas soumis à la législation sur les cartels.
2. Sanctionner sévèrement les cartels, les ententes verticales sur les prix, les positions dominantes de certains groupes sur le marché.
3. Promouvoir le commerce équitable en prenant des mesures étatiques et reconnaître les droits des consommateurs et des consommatrices.
4. Affirmer le droit des consommateurs et des consommatrices à un approvisionnement de base de qualité, sûr et bon marché dans les domaines suivants : le service postal, les télécommunications, l'électricité, l'eau, les soins.
5. Garantir le droit des consommateurs et des consommatrices à l'information, à la transparence et à la participation aux processus politiques.
6. Renforcer les législations sur la protection de la santé et contre l'escroquerie, et améliorer le droit de recours des associations.
7. Aligner les droits des consommateurs et des consommatrices aux standards de la législation européenne dans les domaines suivants : sécurité et garantie des produits, déclaration obligatoire, protection de la personne assurée, protection de l'acquéreur, etc.
8. Pratiquer une politique des denrées alimentaires qui assure la promotion de produits sains, respectant les principes du développement durable, à des prix modérés.
9. Mieux protéger les locataires contre les résiliations de bail en introduisant l'obligation pour le bailleur d'apporter la preuve que sa résiliation répond à de justes motifs.
10. Mettre un terme aux augmentations disproportionnées des loyers en raison de la relation avec les taux hypothécaires variables et combattre les hausses de loyers courantes en début de bail, lors de changement de propriétaire ou de rénovations, en introduisant un modèle de fixation des coûts des loyers.
11. Stopper l'explosion du prix du terrain en prenant des mesures contre l'accaparement des terrains à bâtir, en faisant acheter des terrains de manière ciblée par les pouvoirs publics et en taxant les terrains à bâtir non construits.

## **6. Politique familiale :**

### **Une société plus favorable aux enfants**

De nombreuses femmes (et quelques hommes) éprouvent de grandes difficultés à concilier famille et profession. La politique familiale des partis bourgeois n'a pour ainsi dire quasiment rien apporté aux familles : le coût de la vie a pris l'ascenseur et les déductions fiscales de la droite ne sont profitables qu'aux revenus les plus élevés. En Suisse, il y a une proportion de femmes plus élevée qu'ailleurs qui renonce malgré elles à exercer une activité professionnelle à cause du manque de places d'accueil pour les enfants. Les statistiques sont formelles : dans notre pays, être parent est devenu un facteur de risque de pauvreté.

**Grâce aux mesures préconisées par sa politique familiale, le PS veut que la société aménage un environnement permettant aux enfants de grandir sans obstacles et de découvrir le monde. Le choix de devenir parent ne doit pas entraîner une détresse matérielle. Il nous faut une décharge ciblée des familles, un plus grand nombre de places d'accueil pour les enfants et des horaires de travail qui permettent de concilier vie de famille et activité professionnelle.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Introduire enfin et répandre le congé parental et les congés payés pour soigner son enfant malade.
2. Les pères veulent (ou doivent) être impliqués dans l'éducation des enfants et les responsabilités familiales. Il faut donc instaurer des modèles du temps de travail qui favorisent le partage des tâches entre les sexes.
3. Développer la formation des parents et les conseils aux parents.
4. Comblent enfin le manque d'un congé maternité rétribué de 16 semaines.
5. Remplacer les déductions sociales pour enfants (sur le revenu) par le rabais d'impôt déduit de montant de l'impôt à payer, de manière à diminuer la charge fiscale des familles à revenu moyen et bas.
6. « Un enfant, une allocation », tel doit être le principe, et il faut mettre un terme à l'esprit cantonaliste qui règne en la matière dans l'ensemble de la Suisse.
7. Introduire au plan fédéral des prestations complémentaires pour les familles modestes.
8. Abolir les cotisations pour les enfants dans l'assurance-maladie obligatoire.
9. Mettre à disposition des familles des logements à loyers modérés.
10. Mettre impérativement plus de moyens à disposition des programmes d'intégration pour les familles d'immigrés.
11. Après avoir pu fêter un premier succès des socialistes avec le programme de financement incitatif de la Confédération pour les places d'accueil extra-familiales pour les enfants, qui s'étend sur dix ans, il faut maintenant que les cantons et les communes prennent vraiment le relais en la matière.
12. Les entreprises tirent profit de l'existence de crèches, elles doivent donc participer dans une certaine mesure au financement des places d'accueil pour enfants.
13. Fixer des temps scolaires bloqués de 8h.00 à 15h.00 avec des tables de midi facultatives et aussi des cours à option et des possibilités de garde pour la fin de l'après-midi jusqu'à 18h.00, de manière à simplifier la vie des familles.
14. Mettre plus de moyens financiers à la disposition des écoles de manière qu'elles puissent exercer une véritable prévention efficace de la violence et développer en connaissance de cause des stratégies de règlement des conflits.
15. Renforcer le travail de prévention auprès des enfants et des jeunes en matière de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et la prise de stupéfiants.
16. Aménager des espaces pour les enfants et les jeunes. Sécuriser le chemin de l'école dans le cadre de l'aménagement local.

17. Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de participer démocratiquement. La Confédération doit apporter son soutien aux cantons dans ce domaine.
18. Inciter à la constitution de communautés de solidarité sur la base de structures juridiques simples ; de même pour les modes de vie intergénérationnels et indépendants de l'âge ou du sexe.

## **7. Politique de la santé :**

### **La santé à un prix abordable**

La politique suisse de santé s'articule autour de standards généralement élevés, mais l'augmentation constante des primes d'assurance-maladie révèle deux gros problèmes. D'abord, la Suisse est le seul pays d'Europe à financer l'assurance-maladie sociale par le biais des primes par tête antisociales. Cela pénalise fortement les familles et les personnes assurées à revenu moyen ou bas. Ensuite, la Confédération n'a pas la compétence de coordonner de manière efficace la politique de santé des cantons, ce qui empêche d'éliminer les suréquipements coûteux.

**Avec son initiative populaire fédérale « La santé à un prix abordable », le PS entendait fixer les primes d'assurance-maladie en fonction du revenu et de la fortune des personnes assurées et permettre ainsi à 80% de la population de payer moins. Il s'agit maintenant de donner plus de compétence à la Confédération au détriment des cantons, de manière à pouvoir coordonner enfin la médecine de pointe qui s'avère très coûteuse. Jusqu'ici, la concurrence entre caisses-maladie n'a absolument rien apporté. Le PS refuse une médecine à deux vitesses et s'oppose dès lors à l'élimination de certaines prestations dans les conditions de l'assurance-maladie sociale.**

#### **Les exigences du PS:**

1. Il faut remplacer le système des primes par tête, si injuste, par un système qui tienne un tant soit peu compte du revenu et de la fortune. Comme première mesure d'urgence : diminuer les primes d'assurance pour les familles et les petits et moyens revenus.
2. Obliger tous les cantons à utiliser pleinement les subventions fédérales à disposition pour la réduction des primes d'assurance.
3. Promouvoir de manière systématique l'utilisation de médicaments génériques et autoriser les importations parallèles, car le prix des médicaments en Suisse doit être ramené au niveau européen (moyenne des pays de l'UE). Légiférer pour obliger les médecins et les pharmaciens à prescrire systématiquement les médicaments les moins chers sur le marché.
4. Faire baisser les prix des médicaments en adaptant le contenu des emballages, en ayant une pratique modérée dans la prescription de médicaments et en n'autorisant la vente de médicaments par les médecins que dans les cas d'urgence.
5. Ne pas réduire le catalogue des prestations de l'assurance-maladie sociale. En revanche, il faut une planification fédérale des prestations de santé.
6. La Confédération et les cantons doivent aménager de meilleures conditions de travail pour le personnel soignant, développer les soins en EMS et améliorer leur financement. Les salaires du personnel des EMS doivent correspondre aux salaires versés dans les hôpitaux publics.
7. Stopper la spirale actuelle qui voit toujours plus de médecins générer des coûts élevés sur le dos des personnes assurées en prescrivant des prestations souvent inutiles et mettre en place les mesures suivantes : généralisation du modèle du médecin de famille, instauration de réseaux de santé garants de la qualité, introduction de la cartepatient et du budget global pour les soins ambulatoires. De plus, il s'agit de pratiquer et de soutenir dans tous les domaines une politique de prévention et d'éducation à la santé vraiment efficace (comportements à risques, responsabilité individuelle, etc.)
8. Améliorer la protection des malades chroniques en généralisant l'assurance pour indemnité journalière. L'État doit légiférer pour que toutes les personnes salariées de Suisse aient droit à une indemnité journalière qui couvrent au moins 80% du salaire en cas de maladie.
9. Ne pas permettre de breveter le génome humain.
10. Poursuivre et développer au plan médical et au plan social la distribution contrôlée d'héroïne aux toxicomanes profonds car elle a fait ses preuves. Légaliser les drogues

douces (cannabis) et dépénaliser la consommation des drogues dures. Développer la prévention dans tous les domaines de la toxicomanie (légale et illégale).

11. L'OMS doit retrouver son indépendance et ne doit plus pouvoir se cacher derrière des intérêts économiques, technocratiques et militaires. Il faut dénoncer la convention qui, dans toutes les questions portant sur la santé en relation avec les radiations (conséquences de Tchernobyl, uranium appauvri, etc.) soumet l'OMS à l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

## **8. Politique sociale :**

### **Une sécurité sociale sans faille**

En Suisse, beaucoup de gens passent encore au travers des mailles du filet de la sécurité sociale. La personne âgée qui n'a que l'AVS ne peut en vivre, car l'AVS, malgré un mandat constitutionnel clair, n'assure pas le minimum vital. Les personnes qui exercent une activité professionnelle à temps partiel n'ont pas toutes accès au 2<sup>e</sup> pilier. Malgré les lacunes de la sécurité sociale, la droite refuse de l'améliorer. Elle exagère à dessein les questions de financement et favorise un État de moins en moins social par le biais du frein à l'endettement.

**Le PS se bat pour la sécurité et la justice sociale. Il est impératif et tout à fait possible de combler les failles de la sécurité sociale. Nous songeons avant tout aux groupes de population menacés de pauvreté, les familles, les jeunes et les familles monoparentales. La Suisse est un des pays les plus riches au monde et peut se permettre une bonne politique sociale, en finançant le développement et la consolidation de sa prévoyance sociale. Il s'agit de garantir que les gens puissent vieillir dans la dignité, bénéficiant de la sécurité matérielle requise. Les personnes handicapées et celles qui ont besoin de soins doivent faire valoir leurs droits et pouvoir compter sur la solidarité du reste de la population.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Augmenter les rentes AVS jusqu'à la couverture complète du minimum vital, garantissant à chacune et chacun de vieillir sans craindre la détresse matérielle.
2. Assurer sur le long terme le financement de l'AVS et de l'AI (assurance-invalidité) et verser à la caisse de l'AI les excédents de la caisse des APG (allocations pour perte de gain) ; augmenter la TVA pour financer l'AI ; affecter les bénéfices de la Banque nationale au financement de l'AVS, ainsi que le demande l'initiative populaire fédérale du *Comité pour la sécurité AVS (COSA)*, soutenue par le PS ; finalement, en cas de besoin, augmenter la TVA aussi pour financer l'AVS.
3. Intégrer à l'assurance du 2<sup>e</sup> pilier (LPP) les personnes dont les revenus sont bas ou qui exercent une activité professionnelle à temps partiel. Supprimer le montant de coordination des caisses de pension et permettre de cumuler plusieurs revenus résultant de temps partiels. L'AI doit prendre en charge la part patronale de la cotisation 2<sup>ème</sup> pilier sur l'indemnité journalière des invalides qui travaillent, dans la proportion de leur degré d'invalidité.
4. Mettre plus d'accent sur l'importance de l'AVS que sur celle du 2<sup>ème</sup> pilier.
5. Aménager une retraite flexible permettant également aux personnes des catégories de revenu inférieures et moyennes de profiter d'une retraite anticipée ou progressive. Réviser la loi sur l'AVS pour introduire le droit à la rente complète après quarante années de cotisation.
6. Adapter les rentes au renchérissement et aux augmentations de salaires en termes réels de manière à maintenir le pouvoir d'achat.
7. Écarter toute discrimination dans l'accès à la formation, au logement et au travail pour les personnes handicapées, qui doivent en outre bénéficier d'un meilleur accès aux bâtiments.
8. Instaurer une allocation d'accompagnement au bénéfice des personnes handicapées ayant besoin d'une tierce personne pour les assister, pour qu'il leur soit possible de la rémunérer.
9. Dans tous les cantons, suivre à la lettre et adapter au renchérissement les normes sociales fixées par les directives de la Conférence suisse des institutions d'aide sociale (CSIAS).
10. Financer de manière plus efficace les soins à domicile et doter ces services du personnel qualifié en suffisance ; faire en sorte que les communes puissent proposer et cofi-

nancer une aide au ménage et des repas à domicile ; favoriser le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible.

11. Tenir compte, dans la politique sociale, de l'importance du fait de pouvoir disposer d'un logement qu'on peut payer.
12. La Confédération doit promouvoir des mesures de soutien aux communes dans leur politique d'aménagement et de planification des quartiers. L'objectif est le caractère mixte des logements qui permettent un large brassage social de tous les groupes de la population (aîné-e-s, famille, jeunes et étranger-ères).

## **9. Formation :**

### **Une bonne formation pour plus de liberté professionnelle**

Il est dangereux de faire des économies dans le secteur de la formation, car on passe ainsi à côté d'investissements essentiels pour l'avenir. Pourtant, c'est ce qui se passe depuis une dizaine d'années. Cette politique des économies, ajoutée aux exigences croissantes adressées à l'école, met le corps enseignant et les élèves sous une pression permanente. L'étude « *Pisa* » démontre que la Suisse ne se trouve plus dans le peloton de tête des pays industrialisés en ce qui concerne la formation et que l'origine sociale des enfants influence les succès scolaires. Un comportement sexiste au moment du choix d'une profession continue à freiner l'égalité homme-femme dans la vie professionnelle. Les pressions exercées pour que l'État subventionne l'école privée sont une menace pour notre système scolaire, car cela augmenterait les inégalités sociales et les écoles publiques auraient toujours moins de moyens financiers.

**Le PS exige que chaque enfant reçoive l'instruction qui lui convient, indépendamment de la situation financière de sa famille, de son origine ou de son domicile. Un système de formation bien développé est un investissement dans les générations montantes, il constitue une garantie pour une vie en société pacifique.**

**La formation est une tâche centrale de l'État et elle ne peut pas être laissée au marché. C'est pourquoi le PS veut augmenter fortement les investissements dans l'école publique. Les modifications structurelles de l'économie exigent qu'on investisse dans une formation qui devra se poursuivre la vie durant.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Rejeter toutes les tentatives de privatiser l'école, car la formation doit rester une tâche des pouvoirs publics qui doivent d'ailleurs y consacrer plus de moyens. Ne pas subventionner les écoles privées.
2. Garantir concrètement le droit à la formation pour toutes et tous en mettant en oeuvre des mesures d'intégration spécifique en faveur des enfants de familles immigrées, et des enfants handicapés.
3. Instaurer des structures scolaires harmonisées avec les exigences familiales (horaire continu, cantines scolaires, devoirs à l'école en début et fin de journée).
4. Susciter plus d'investissements des pouvoirs publics et des entreprises dans la formation permanente et le recyclage professionnel, pour mieux répondre aux changements structurels de l'économie.
5. La Confédération doit soutenir les programmes et les projets de recherche, qui favorisent l'égalité des chances dans l'enseignement.
6. Combattre l'analphabétisme fonctionnel par des moyens publics.
7. Donner à la Confédération la compétence de coordonner les régimes de scolarité des 26 cantons au moyen d'un article constitutionnel cadre sur la formation, car la mobilité croissante de la population rend injustifiables les différences actuelles d'un canton à l'autre.
8. Instaurer un système de bourse unique sur le plan fédéral et introduire un soutien financier en plus des bourses, pour compenser les coûts croissants de mobilité que supportent les élèves qui doivent suivre des formations hors de leur commune de domicile.
9. Engager plus de moyens dans la formation et dans la formation permanente. Ces moyens supplémentaires doivent d'abord servir à moderniser les filières de la formation professionnelle, à développer des centres professionnels et à augmenter annuellement de 10% les crédits-cadre 2004-2006 pour la formation, la recherche et la technologie.
10. Créer les conditions, aussi bien au plan fédéral que cantonal, permettant de reconnaître l'équivalence des compétences non consacrées par un diplôme, comme celles acquises par l'expérience au travail, dans la famille et dans les loisirs.
11. Introduire l'école enfantine dans toute la Suisse à partir de 4 ans.

12. Augmenter l'égalité des chances en réduisant les effectifs des classes.
13. Introduire des cours de performance dans diverses branches du cycle d'orientation en remplacement des différentes sections actuelles, de manière que le corps enseignant puissent mieux déceler les forces et les faiblesses des élèves.
14. Introduire l'enseignement de la deuxième langue, qui doit être une langue nationale, déjà en première année primaire et porter une plus grande attention à l'enseignement des mathématiques et des sciences.
15. Doter la formation professionnelle de plus de moyens financiers et augmenter la part de l'enseignement général dans le cursus de formation ; introduire une première année scolaire de base pour les apprentissages dans les professions de haute technologie
16. L'État doit compenser les frais des petites entreprises qui acceptent de prendre en charge des stagiaires effectuant leur formation professionnelle.
17. Maintenir les programmes de choix d'une carrière professionnelle pour les filles.
18. Introduire 6 semaines de vacances minimums pour les apprenti-e-s et les jeunes salarié-e-s pour rééquilibrer un peu avec les élèves des cycles longs et pour rendre ces filières plus attractives.
19. Soutenir une collaboration étroite entre les universités suisses et les universités européennes. Promouvoir la participation des étudiant-e-s et des assistant-e-s dans les universités et les HES. La Confédération doit veiller à la mise en œuvre démocratique et à composante sociale de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles de Suisse. Les hautes écoles doivent s'adapter à la condition des étudiant-e-s qui exercent une profession en parallèle. Il faut en particulier tenir compte de la situation des femmes dans toutes les filières et instaurer un centre de compétence suisse pour cette problématique.
20. Les institutions étatiques doivent toucher leur part des rendements des brevets résultant de travaux de recherche qu'elles ont effectués ou auxquels elles ont participé (EPF, HES, etc.)

## **10. Sécurité publique :**

**C'est en améliorant la prévention qu'on garantit la sécurité.**

Chaque société veut apporter à ses membres la sécurité qui convient. Les sentiments d'insécurité et de peur que l'on peut déceler dans notre société ont des origines diverses : les effets d'une politique néolibérale sans égards, le démantèlement des réseaux d'approvisionnement du service public, la menace constante de changements à sa place de travail, les angoisses quant à la sécurité matérielle dans la vieillesse, la perte de sens d'une société tournée exclusivement vers la performance économique.

**Le PS place la prévention au centre. La meilleure protection réside dans une société juste, dans le plein emploi, dans la sécurité matérielle et dans un système de formation bien développé. La répression préconisée par les partis de la droite dure n'apporte pas plus de sécurité à la société, mais davantage de violence. Le PS veut plus de prévention dans la sécurité publique. Il s'agit de diriger le travail de la police sur la prévention, par des mesures de formation adéquates et en mettant en place le personnel et les moyens financiers nécessaire. Une bonne planification urbanistique contribue, elle aussi, à prévenir la violence en évitant l'apparition de ghettos. Il en va de même des mesures prévenant la disposition à la violence dans l'entourage et dans la vie de couple. Rappelons que les femmes et les enfants sont les premières victimes de la violence domestique.**

### **Les exigences du PS :**

1. Ne pas confier la sécurité publique dans les villes, les quartiers et les villages à des sociétés ou milices ou entreprises privées, mais conserver cette compétence aux forces de police en tant que service public.
2. Mieux tenir compte des impératifs d'une bonne planification des espaces publics : l'aménagement des quartiers, des immeubles, des places publiques, des passages souterrains doit être conçu de manière à ce que tout le monde s'y sente à l'aise.
3. Éviter la création de ghettos grâce à une urbanisation intelligente mélangeant les affectations dans les quartiers et accordant de l'importance aux structures locales qui encouragent la constitution de réseaux et de liens sociaux (rapports de voisinage).
4. Mettre en place les instruments permettant de dépister à temps et d'accompagner de manière professionnelle les personnes prédisposées aux actes de violence, surtout parmi les jeunes, et qui sont susceptibles d'agir contre les autres ou contre eux-mêmes.
5. Prendre des mesures préventives de manière à protéger femmes, hommes et enfants contre la violence domestique ; poursuivre pénalement d'office la violence conjugale.
6. Renforcer l'engagement des services sociaux et, en particulier, des dispositifs d'éducation de rue comme prévention spécifique de la violence des jeunes. Ce faisant, assurer la coordination des services concernés comme les juges de mineurs, les offices des mineurs, les écoles, le département des affaires sociales et le département de la police.
7. Veiller à ce que les emplois d'agent-e-s de police dans les quartiers et les villages ne soient jamais vacants, afin de garantir une intervention rapide en cas d'appel ; assurer une bonne formation des agent-e-s de police de quartier.
8. Engager dans les corps de police des personnes issues de minorités culturelles, pour améliorer les capacités de médiation. La police sera ainsi mieux acceptée. Il faut aussi plus de femmes dans la police et l'appareil judiciaire.
9. Réintroduire du personnel qualifié pour l'accompagnement dans les transports publics. La surveillance vidéo qui tend à croître toujours plus et partout doit être assortie de meilleurs moyens de protection des particuliers, notamment un droit de regard et des possibilités de recours en ce qui concerne les images enregistrées.
10. Il faut susciter la mise en place d'un réseau suisse de la prévention de la criminalité.
11. Rendre la loi sur les armes plus restrictive en interdisant tout achat sans autorisation et en reprenant toutes leurs armes personnelles aux militaires en dehors des périodes de service.

# 11. Transports :

## Priorité aux transports publics

Alors que le peuple a décidé de transférer les marchandises en transit de la route au rail, le projet n'avance que lentement. Le lobby automobile entend continuer à développer le trafic routier et il veut maintenant un second tube au tunnel du Gothard, ce qui attirera encore plus de poids lourds. La catastrophe survenue dans le tunnel du Gothard le 24 octobre 2001 a pourtant montré qu'une mauvaise politique des transports met les usagers en danger. La droite semble l'ignorer, puisque ses porte-parole cherchent à remettre en cause la réforme écologique des transports, menaçant du même coup la sécurité du trafic routier. En revanche, la promotion de la mobilité douce est favorable à une bonne politique de santé et améliore les conditions de sécurité.

**Le PS a grandement influencé la politique suisse des transports : transfert des marchandises de la route au rail (approuvé massivement par le peuple) et développement intense des transports publics. Cette politique intelligente et écologique doit être poursuivie. Le PS veut une augmentation de la sécurité du trafic. Il s'agit encore de mieux protéger les piétons et les cyclistes. Le trafic des poids lourds en transit doit être mieux contrôlé et les têtes brûlées de la route doivent être neutralisées.**

**Il faut des conditions de sécurité impeccables et des liaisons attractives pour les personnes circulant à pied et en vélo.**

### Les exigences du PS :

1. Lier politique des transports et politique d'aménagement.
2. La Confédération et les cantons doivent assumer ensemble la responsabilité qu'un bon réseau de transports publics desserve toute la Suisse. Ils doivent être associés dans le financement commun des investissements et des frais d'exploitation des transports publics d'agglomération. La desserte minimale dans les régions périphériques doit prévoir au moins une liaison par heure et par direction et hors des heures normales un bus sur appel, toujours aux tarifs habituels. Les plus grandes villes doivent assurer un service 24h. sur 24.
3. La Confédération et les régions doivent se mettre ensemble pour développer l'offre de prestations des transports régionaux : fréquences plus nombreuses et meilleures correspondances, en veillant aussi à la desserte nocturne et les fins de semaine, tout en tenant compte des droits du personnel à des horaires décents. Cela vaut aussi pour les contrôleurs à réintroduire dans trains régionaux.
4. Accélérer l'intégration de la Suisse au réseau TGV européen pour offrir une alternative valable au transport aérien sur les courtes distances.
5. Eviter aux CFF toute séparation entre les infrastructures et leur exploitation.
6. Augmenter la sécurité du trafic à l'intérieur des localités en prenant des mesures de promotion du 30km/h, notamment dans les quartiers d'habitation et sur le chemin des écoles, où il s'agit aussi de prendre d'autres mesures de modération du trafic, en songeant aux enfants et aux personnes plus âgées. Soutenir le projet « vision zéro ».
7. Renforcer le rôle du trafic lent (mobilité douce) de manière cohérente en rendant plus attractifs les pistes et voies cyclables et les cheminements piétonniers.
8. Garantir la mobilité personnelle des personnes handicapées ; mettre à leur disposition des moyens de transports appropriés.
9. Empêcher un second tube au tunnel du Gothard ; maintenir au moins jusqu'à l'ouverture des nouvelles transversales alpines (NLFA) le système actuel de canalisation des poids lourds au Gothard, qui assure la sécurité dans le tunnel ; privilégier le transport régional. Il va de soi qu'il s'agit de mettre à disposition des chauffeurs de poids lourds en attente des toilettes et des lieux de récupération et de repos appropriés.

10. Accélérer le transfert des marchandises de la route au rail par des investissements supplémentaires (achat de locomotives, aménagement de meilleures voies d'accès, construction de terminaux supplémentaires pour les transbordements, logistique) et en corrigeant les effets de marché sur les salaires des chauffeurs et leurs horaires de travail.
11. Instaurer le système des points qui permet de retirer automatiquement le permis de conduire aux récidivistes des infractions routières.
12. Intensifier les contrôles des poids lourds pour la sécurité de tous les usagers (temps de travail et de repos, alcoolémie, état du véhicule, limites de charge).
13. Promouvoir selon les besoins des régions périphériques des modes de transports en commun mixtes (partenariat privé/public, car-sharing).

## **12. Environnement :**

### **Préserver l'environnement pour les générations futures.**

Dans la protection de l'environnement, la Suisse a perdu le rôle de pionnier qu'elle jouait dans les années 1990. Les pays voisins nous ont aujourd'hui dépassés à maints égards. Nous sommes encore loin de respecter les engagements que nous avons pris à la Conférence de Kyoto pour la diminution des émissions de CO<sup>2</sup>. Pourtant, nous commençons à ressentir chez nous les effets des modifications climatiques : inondations, incohérences climatiques, augmentation de l'altitude d'enneigement et, partant, menace de dépeuplement des régions montagneuses et toutes les conséquences négatives sur notre tourisme.

**Le PS agit en faveur d'un environnement préservé et de la protection des bases de la vie, aussi bien en Suisse qu'à l'échelle du monde. Notre pays doit concrétiser ses engagements internationaux (pris à Kyoto, diminution des émissions de CO<sub>2</sub>). Il faut donc investir pour améliorer les rendements énergétiques, pour promouvoir les énergies renouvelables et pour abandonner la production d'énergie nucléaire. Un développement économique conforme aux principes du développement durable est aussi un investissement en faveur de l'environnement. D'une part, la politique de l'environnement doit protéger les bases de la vie comme l'eau, le sol et l'air, d'autre part, ne plus consommer que 3 litres de carburant aux 100 Km, construire les immeubles selon les standards Minergie, promouvoir l'énergie éolienne – tous ces éléments permettent d'économiser l'énergie et sont donc aussi favorables à la croissance économique.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Abandonner progressivement la production d'énergie nucléaire pour se tourner vers les énergies renouvelables.
2. Instaurer un droit de veto des populations touchées par des projets de stockage de déchets nucléaires.
3. Renoncer immédiatement aux processus particulièrement dangereux de retraitement du combustible nucléaire. Prolonger le moratoire en la matière au-delà de 10 ans.
4. Créer une organisation internationale pour les énergies renouvelables et sortir de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).
5. Mettre en vigueur la taxe sur le CO<sup>2</sup>, incitative et neutre du point de vue de la quote-part de l'Etat, dès qu'il est établi que les mesures spontanées ne parviennent pas à atteindre les objectifs.
6. Promouvoir les énergies renouvelables en accordant aux producteurs un prix couvrant les frais de production et une aide incitative limitée dans le temps.
7. Imposer les standards Minergie comme seuil minimal des constructions et prévoir des moyens financiers pour promouvoir la construction de bâtiments ayant une consommation d'énergie négative.
8. Protéger le paysage et ménager les réserves de terrain en densifiant les zones déjà habitées et en séparant bien les zones constructibles des autres.
9. Promouvoir l'agriculture biologique ; lier strictement le versement des paiements directs dans l'agriculture à des critères écologiques ; insister sur les tâches de l'agriculture comme partie intégrante d'un développement paysager durable, car sa tâche ne se borne pas à la production de denrées alimentaires.
10. Garantir la biodiversité et aussi la protection des sols, des eaux et de l'air.
11. Interdire le commerce d'OGM et interdire les denrées alimentaires génétiquement modifiées et exercer des contrôles stricts.
12. Interdire de breveter les organismes vivants et la recherche sur les cellules souches.
13. Intégrer les émissions du trafic aérien dans le bilan CO<sup>2</sup> ; s'engager sur le plan international pour l'imposition du carburant utilisé dans le trafic aérien.

14. Les aéroports de Bâle, Zurich et Genève doivent plafonner les mouvements d'avions au volume de 2002 et il faut interdire les vols de nuit de 22h.00 à 6h.00.
15. Protéger tout le monde contre le bruit ; réduire le trafic dans les zones habitées ; investir dans la protection contre le bruit le long des nouvelles lignes ferroviaires.

## **13. Service public : Améliorer et développer plutôt que privatiser.**

La Suisse dispose d'un réseau de service public de haute qualité dans les secteurs suivants : transports, communications, électricité, gaz, eau. Il y a moins de deux ans, le Conseil fédéral avait toujours l'intention de privatiser Swisscom. L'opposition du PS et des syndicats a permis de l'éviter. On voit aujourd'hui que Swisscom est une bonne affaire pour la Confédération. Dans tous les secteurs, la privatisation d'un service public se heurte à l'opposition décidée de la population. Les comparaisons internationales montrent que de bonnes prestations de service public sont un atout maître pour la place économique suisse.

**Lors de son Congrès ordinaire 2000 à Lugano, le PS a fixé sa politique pour l'avenir du service public. Il veut des entreprises d'État rentables qui développent leurs champs d'activité. Ceci vaut en particulier pour Swisscom, La Poste et les CFF. Les privatisations menacent certes l'approvisionnement, mais elles affaiblissent aussi la place économique suisse.**

### **Les exigences du PS :**

1. Ne plus tolérer aucune privatisation ni libéralisation.
2. Les bénéfices réalisés par les secteurs rentables des entreprises appartenant à la Confédération comme La Poste, Swisscom ou les CFF appartiennent à l'État et doivent être affectés aux secteurs indispensables mais non rentables.
3. Exiger que le secteur public verse de bons salaires, que les conditions de travail y soient de qualité et qu'on y crée des places d'apprentissage, de manière aussi à exercer une influence bénéfique sur les entreprises privées.
4. Protéger le monopole naturel des pouvoirs publics sur les réseaux de distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau ; garantir la propriété publique des infrastructures, même en cas de mandats de distribution attribués au secteur privé, et assurer la participation des parlements quant à la détermination des prestations, à la fixation des tarifs et à la définition du mandat de service public.
5. Défendre un réseau de distribution d'énergie qui soutienne la promotion des énergies renouvelables et qui assure un approvisionnement irréprochable, tout en garantissant le contrôle démocratique de ce domaine.
6. Faire en sorte que les programmes nationaux de recherche et les investissements en la matière contribuent à développer la production de courant électrique issue des énergies renouvelables de manière à atteindre une proportion raisonnable sur l'ensemble de la consommation de courant.
7. Faire en sorte que Swisscom reste majoritairement aux mains de la Confédération, de manière à pouvoir développer largement ses prestations dans tout le pays ; incorporer dans le service universel les raccordements à large bande ; installer un réseau de base entièrement composé de fibre optique. À l'avenir, toute modification dans la répartition des actions de Swisscom devra faire l'objet d'un référendum.
8. Ne pas libéraliser le service postal, ce qui affaiblirait inévitablement le service universel ; permettre à La Poste de se positionner sur de nouveaux marchés, ce qui est important aussi pour la place économique suisse ; créer une banque postale.
9. Permettre à la Confédération de jouer le rôle de pionnier dans le secteur des paiements par téléphonie mobile, grâce à ses deux entreprises La Poste et Swisscom .
10. S'engager à tous les échelons de notre système fédéraliste pour favoriser une offre médiatique diversifiée, de manière à satisfaire aux exigences de la démocratie directe, en renforçant le rôle de SSR et de ses programmes radiophoniques et télévisés dans toutes les langues nationales.

## **14. Place financière :**

### **La Suisse n'a pas besoin d'argent sale.**

La place financière suisse revêt une certaine importance pour le pays. Si elle ne compte que 5% des emplois, elle génère tout de même 14% de la création de valeur de l'économie suisse dans son ensemble. En outre, c'est grâce à elle que les taux d'intérêt sont en Suisse passablement plus bas qu'ailleurs. Il n'en demeure pas moins qu'une majorité de la population ressent mal certaines pratiques. La fuite des capitaux à destination de la Suisse provoque une surévaluation du franc. Parallèlement, malgré toutes les précautions, on tombe encore régulièrement sur l'argent de dictateurs et sur des comptes de la mafia.

**Le PS se bat depuis des décennies pour que la place financière suisse se tienne à l'écart du blanchiment d'argent, des magots de dictateurs, des pratiques commerciales douteuses, de l'évasion fiscale. En outre, la soustraction fiscale et les infractions douanières ne sont pas des bagatelles. Il appartient aux banques suisses de s'affirmer dans la concurrence internationale par la qualité de leurs prestations et non pas à l'aide du secret bancaire.**

#### **Les exigences du PS:**

1. Sur la durée, la Suisse ne pas se mettre en marge de l'entraide internationale en matière d'annonce réciproque quant à l'imposition des intérêts et des dividendes. Elle peut encore moins se permettre de se distancer des travaux en cours sur une réglementation commune à toute l'UE sur le secret bancaire. Les places financières les plus importantes situées hors de l'UE doivent aussi être incluses dans ces travaux. La Suisse doit obtenir des compensations.
2. Participer effectivement à la lutte contre la corruption et la subornation en relation avec les règles du commerce international dans le cadre de l'OMC et de la Banque mondiale.
3. Faire de la soustraction fiscale un délit pénal, de manière à pouvoir lever le secret bancaire pour ces cas, ce qui permet alors d'accorder l'entraide administrative et judiciaire aux États démocratiques qui combattent l'évasion fiscale.
4. Transférer la tâche de combattre le blanchiment d'argent à un office fédéral de contrôle disposant de toutes les compétences et permettant de remplacer le système actuel du contrôle des intermédiaires financiers par des organismes d'autorégulation.
5. Renforcer le régime actuel de surveillance des banques pour que l'État puisse mieux contrôler la place financière en instaurant une autorité de contrôle des marchés financiers, avec pleine compétence de surveillance et les pouvoirs d'un tribunal administratif.
6. Renforcer le secteur financier communautaire (banques cantonales, banques corporatives, banque postale) pour faire contrepoids aux banques privées et, avant tout, pour favoriser le financement des PME .
7. Renforcer la protection des petits actionnaires dans l'optique d'une meilleure répartition générale des actions.

## **15. Finances et impôts :**

### **La justice fiscale renforce la confiance dans l'État.**

Ces dernières années ont vu augmenter nettement les prélèvements en tout genre qui grèvent le porte-monnaie de chacune et chacun : TVA, autres taxes, primes d'assurance-maladie. Parallèlement, on est aux petits soins avec les entreprises et les riches, auxquels on octroie des cadeaux fiscaux. Sur le plan fédéral et dans de nombreux cantons, les partis bourgeois se livrent à une concurrence effrénée et populiste à qui proposera le plus de baisses d'impôt. Ils pratiquent une stratégie des caisses vides et programment, par cette politique, les déficits publics de la prochaine récession. Un État pauvre ne peut pas être un État social. Et le frein à l'endettement exercera une pression négative croissante sur l'accomplissement des tâches de l'État.

**La PS veut établir la justice fiscale et, pour ce faire, combler les lacunes du système. En outre, il faut harmoniser les systèmes fiscaux des cantons. De plus, les gains en capitaux réalisés par les particuliers doivent être imposables comme revenu d'une personne physique. Les pouvoirs publics doivent pratiquer une politique anticyclique : admettre les déficits publics en période de récession, notamment pour faire des investissements et garantir la sécurité sociale et amortir les dettes en temps de haute conjoncture.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Comblent la lacune importante constituée par la déduction des intérêts hypothécaires du revenu en supprimant cette possibilité, tout en abrogeant parallèlement l'imposition de la valeur locative de son logement (en propriété). Si ce changement de système s'avérait irréalisable, il faudrait alors au moins prévoir une limitation de la déduction des intérêts hypothécaires. Limiter le montant du salaire assuré et des versements donnant droit à des déductions fiscales au titre des versements aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers.
2. Stopper la sacro-sainte concurrence fiscale entre les cantons et les communes en opérant une harmonisation fiscale matérielle sur le plan national.
3. Diminuer la charge fiscale des familles et des revenus bas et moyens.
4. Ne pas réduire l'imposition des entreprises, mais encourager en lieu et place les transferts de technologies des universités et des HES vers les PME ; procéder de même avec les innovations prometteuses.
5. Instaurer un impôt fédéral sur les successions et les donations à partir de un million de francs.
6. Imposer les gains réalisés sur la vente de participations financières importantes à des sociétés par actions ou coopératives.
7. Imposer les gains en capitaux résultant de transactions immobilières qui échappent actuellement aux impôts de la Confédération.

## **16. Europe et démocratie :**

### **Avec l'Europe, plus de démocratie, de sécurité sociale et de paix**

Aucun État ne peut plus résoudre seul les problèmes les plus importants de notre temps. La voie des négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne n'offre plus guère de perspectives concrètes. Économiquement, la Suisse n'est pas en mesure de survivre seule comme une île au milieu de l'Europe : le cours élevé du franc ruinerait l'industrie d'exportation ; notre pays serait trop cher pour les touristes ; le coût de la vie serait trop élevé pour la population. D'autre part, la sécurité sociale et la démocratie sont mises en péril par la globalisation dès lors qu'elles reposent exclusivement sur des bases nationales. Si nous voulons continuer à pouvoir aménager notre mode de vie sur des fondements démocratiques, nous devons contribuer à ancrer un système démocratique transnational qui reposera sur une constitution fédéraliste européenne.

**L'UE est le facteur principal de maintien de la paix en Europe. Aujourd'hui, les deux parties de l'Europe ont commencé à se retrouver, l'Est et l'Ouest, les privilégiés et les autres. La Suisse ne peut se contenter de profiter de ce rééquilibrage, elle doit aussi y participer. C'est d'ailleurs précisément en cette période que sa culture et son expérience fédéralistes et démocratiques pourraient rendre d'éminents services. Mais il ne suffit pas d'instaurer plus de fédéralisme et de démocratie en Europe. Pour la Suisse, hors de l'Europe, la démocratie directe va se réduire à une peau de chagrin. C'est pourquoi l'objectif est double : d'une part, affiner l'exercice de nos droits démocratiques à l'interne et, d'autre part, contribuer à les développer et à les ancrer dans l'Union, en coopération avec tous ses membres. C'est de cette manière que nous parviendrons à renforcer nos droits démocratiques sur le long terme. Rester isolé signifierait pour la Suisse perdre progressivement des pans entiers de sa souveraineté. Au contraire, avec l'Union européenne, nous pourrions la renforcer.**

#### **Les exigences du PS:**

1. Le Conseil fédéral doit réactiver sans attendre sa demande d'adhésion à l'Union européenne, de manière à ce que Bruxelles prenne cet objectif stratégique au sérieux et que nous soyons immédiatement associés aux travaux en cours sur le développement des institutions européennes.
2. Assumer pleinement notre responsabilité globale dans et pour l'Europe, et ne pas nous contenter de profiter de la pacification du continent ; participer au rééquilibrage des chances dans l'ensemble de l'Europe.
3. Le Conseil fédéral doit mener une politique intérieure de préparation à notre entrée dans l'UE. Cela implique une adaptation progressive de la TVA au taux moyen européen, l'abolition des primes par tête antisociales dans l'assurance-maladie ; une réforme profonde du gouvernement fédéral afin qu'il puisse participer efficacement aux réunions des instances de l'UE.
4. Renforcer les droits populaires et non pas les affaiblir dans le processus de notre intégration européenne, ce qui revient à les étendre et à les affiner, par exemple en instaurant le référendum constructif et la motion populaire pour les affaires de politique internationale et pondérer la majorité requise des cantons.
5. Mettre en œuvre de manière cohérente les mesures d'accompagnement des accords bilatéraux contre le dumping salarial.
6. Coordonner les politiques du service public à l'échelle européenne.

## **17. Jeunesse :**

### **Soutenir les jeunes générations pour leur préparer un bon avenir.**

Cela fait longtemps déjà que l'économie a réalisé que la jeunesse formait un groupe très intéressant de consommateurs et de consommatrices et qu'elle s'est dès lors mise à promouvoir un jeunisme hostile au vieillissement normal des gens. Le PS a une autre vision de la politique de la jeunesse : l'équité entre les générations. Ce qui amène à constater que la génération âgée a des besoins importants, comme la jeunesse d'ailleurs, et ces besoins ne sont pas suffisamment pris en compte par la politique en général.

**Une politique de la jeunesse tournée vers l'avenir n'oppose pas entre elles les générations et prend en compte le fait que les jeunes sont loin de former un groupe de population homogène. L'État doit donc créer les conditions permettant à chaque jeune de se réaliser. En outre, le PS est conscient du fait que le droit à la formation et à la formation professionnelle est une des composantes essentielles permettant à la jeunesse de saisir sa chance pour le futur.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Abaisser la limite du droit de vote et d'éligibilité à 16 ans, car les jeunes auront à assumer dans quelques années, voire dans quelques décennies, l'essentiel des effets des décisions politiques d'aujourd'hui, sans avoir pu y prendre part.
2. Reconnaître le droit de la jeune génération à se développer et à se réaliser en matière de culture. Il faut dès lors élaborer et concrétiser un programme national d'impulsion soutenant les initiatives de la jeunesse sur les plans communal et cantonal.
3. Multiplier fortement les centres de consultation à disposition de la jeunesse, pour éviter un accroissement de la violence parmi les jeunes, en raison du manque de perspectives d'avenir, du chômage, de la pauvreté, de l'individualisme croissant et de la désertification sociale qui en résulte actuellement dans notre pays.
4. Renforcer les cours d'instruction civique en y englobant notamment les possibilités de débattre largement des questions politiques et sociales de notre temps.
5. Faire en sorte que chaque école du pays soit reliée aux technologies nouvelles.
6. Améliorer les possibilités d'échanges scolaires entre nos régions linguistiques pour renforcer le lien confédéral.
7. Mettre à disposition des jeunes des logements variés et nombreux.

## **18. Homosexualité :**

### **Aucune discrimination à l'encontre des personnes homosexuelles**

La population suisse compte environ 5 à 10% de personnes homosexuelles (350'000 à 700'000 personnes). Même si notre société admet de plus en plus les formes de vies les plus diverses, il reste très difficile en pratique de vivre son homosexualité au grand jour. Des tabous subsistent qui encouragent l'homophobie. La personne homosexuelle qui se décide à faire ce qu'on appelle son *coming out* vit un moment très difficile. Se révéler tel qu'on est dans sa famille, à l'école, au travail, dans ses activités sociales, etc. exige courage et soutien. Mais ces jeunes ne trouvent actuellement pratiquement aucun accompagnement, ni à l'école, ni dans l'entreprise ou ils font leur apprentissage, ni dans leurs groupes d'ami-e-s. Les jeunes homosexuel-le-s révèlent un taux de suicide supérieur à celui des hétérosexuel-le-s du même groupe d'âge. Vivre ouvertement son homosexualité revient la plupart du temps à se voir discriminer et à devoir jour après jour réexpliquer aux autres son orientation sexuelle.

**Le PS exige que les personnes homosexuelles ne soient pas discriminées et qu'elles soient traitées comme des citoyennes et des citoyens disposant des mêmes droits que le reste de la société. Le PS lutte contre l'homophobie et attend des autres qu'ils en fassent autant.**

#### **Les exigences du PS :**

1. Veiller à l'égalité normale et concrète des droits pour les personnes homosexuelles.
2. Adopter une législation sur le PACS qui règlent notamment les questions suivantes : soutien financier réciproque au sein du couple, droit de succession, choix du nom et du droit de cité. Les PACS englobant une personne de nationalité étrangère doivent lui garantir les mêmes droits et il faut reconnaître le droit à l'adoption.
3. L'État doit mettre en place des possibilités de consultation et d'accompagnement pour des personnes vivant leur *coming out* et mettre des moyens à disposition.
4. Il faut parler de l'homosexualité dans les classes d'école sans porter de jugement de valeur.
5. La disposition légale contre le racisme doit inclure et réprimer pénalement l'incitation publique à la discrimination de personnes ou de groupes en raison de leur orientation sexuelle et la diffusion de telles idéologies.

## **19. Politique de sécurité :**

### **Plus de paix et de sécurité – moins d'armée**

Une politique de défense armée n'est acceptable que dans le cadre d'une politique plus globale comprenant la politique étrangère, la politique de paix et la politique de sécurité. Le PS suisse donne la priorité à la prévention des conflits par des moyens civils, à l'aide humanitaire en cas de conflit armé et à la reconstruction après un conflit. Notre armée répond encore aujourd'hui à une conception issue de la guerre froide, même si les ennemis potentiels ont disparu. Prisonnière de sa logique, l'armée entraîne de gros gaspillages inutiles de moyens financiers et de jours de service.

**Le PS suisse veut qu'on donne à notre armée un mandat clair correspondant aux dangers réels d'aujourd'hui. L'armée suisse est trop nombreuse, sa mission n'est pas la bonne et elle coûte horriblement cher. Ces moyens financiers manquent aux autres secteurs de la société. Les principaux risques encourus par notre pays et sa population à l'avenir ne sont pas de nature militaire. Ils résident plutôt dans les bouleversements planétaires de l'écosystème et dans la dépendance des sociétés contemporaines vis à vis de technologies hautement dommageables. Le PS suisse exige en conséquence une armée qui corresponde aux besoins effectifs du pays en matière de sécurité.**

#### **Les exigences du PS :**

1. La Suisse doit s'engager au sens le plus large du terme pour la sécurité des populations, pour les droits humains et pour la démocratie. Il faut disposer d'une armée structurée en fonction d'une mission définie intelligemment par rapport aux risques réels.
2. La mission de l'Armée suisse doit se concentrer sur trois aspects : la Suisse doit participer au sein de la communauté des nations à des opérations de promotion de la paix ; il faut réduire à une perspective de 10 ans l'état de préparation d'une défense armée en cas de guerre ; il faut confier la sécurité du pays à une police de frontière et de l'air.
3. La Suisse doit s'engager au-delà de ses frontières pour une sécurité collective et humanitaire.
4. La Suisse doit soutenir la création, sous l'égide de l'ONU et de l'OSCE, d'un système collectif de sécurité. La Suisse ne doit pas adhérer à l'OTAN.
5. L'obligation générale de servir et le service armé entraînent un dimensionnement nettement surfait des troupes compte tenu d'une mission définie en fonction des risques d'aujourd'hui. Il faut donc prévoir une armée reposant sur l'engagement volontaire de 15'000 soldats et de 45'000 réservistes. Il faut toutefois renoncer à une armée entièrement professionnelle au sein de laquelle on ferait carrière durant toute sa vie professionnelle.
6. Il faut doter l'armée des moyens financiers correspondant à sa mission définie en fonction des risques actuels. Le besoin en équipement et les coûts doivent être strictement déterminés en fonction de la mission et du modèle d'armée préalablement défini. Il faut donc réduire le budget militaire qui est aujourd'hui de 4,5 milliards de francs à 2,5 milliards de francs.

## **20. Politique des migrations : Une politique humaine et pragmatique au lieu de renvois**

Bien que la Suisse soit à l'évidence un pays d'immigration, sa législation en la matière nous vient des années trente du siècle dernier et ne correspond pas du tout aux réalités sociales et économiques de notre temps. Le mythe de la surpopulation étrangère a fait le lit d'une politique paranoïaque et bureaucratique ne correspondant absolument pas aux besoins démographiques et économiques de la Suisse. La mise en place d'instruments chicaniers comme le statut de saisonnier et les contingents ont conduit à ce que des dizaines de milliers de personnes immigrées deviennent des sans-papiers. Les compétences décisionnelles des cantons mènent à toujours plus d'arbitraire en la matière. Le résultat de cette politique se traduit aujourd'hui par des conditions de salaires inhumaines et une méfiance irrationnelle de la population suisse à l'égard des « étrangers ».

**Le projet de nouvelle législation sur les étrangers s'inscrit dans la ligne de cette politique irréaliste. Les conditions d'entrée en Suisse sont destinées à une élite professionnelle et condamnent à la clandestinité le personnel moins qualifié. Le principe de l'égalité de traitement avec les ressortissant-e-s des pays de l'UE n'y est pas respecté, en particulier en ce qui concerne la mobilité professionnelle, le droit d'établissement, le renouvellement d'autorisations de séjour de courte durée et le regroupement familial.**

**L'accord bilatéral avec l'UE sur la libre circulation des personnes exige qu'il n'y ait plus aucune discrimination des ressortissant-e-s des pays de l'Union résidant en Suisse. Leur autorisation de séjour doit découler automatiquement d'une autorisation de travail et elle implique également une libre mobilité professionnelle géographique et le regroupement familial. En même temps que cet accord entrait en vigueur, une période transitoire de 12 ans a démarré qui prévoit d'avantager le personnel indigène, de continger les autorisations de séjour et de prendre des mesures contre le dumping salarial.**

**Le PS exige une politique migratoire qui prenne en compte l'immigration de ressortissant-e-s des pays non-membres de l'UE, les intérêts économiques de la Suisse et la provenance des personnes immigrées. Il faut autoriser l'immigration des ressortissant-e-s des pays non-membres de l'UE dès qu'il existe un contrat de travail respectant les standards sociaux usuels. Ces personnes doivent alors être traitées selon les mêmes règles que les ressortissant-e-s de l'UE.**

**Le PS s'en tient au principe fondamental selon lequel la Suisse est une terre d'accueil ouverte et sûre pour les réfugié-e-s politiques, mais aussi pour les personnes fuyant une guerre ou une menace personnelle directe.**

1. À court et à moyen terme, il faut conduire une politique migratoire qui accepte l'immigration de ressortissant-e-s de pays non-membres de l'UE selon des critères donnés qui ne s'appliquent qu'aux entreprises (application d'une convention collective de travail, financement de mesures d'intégration, etc.).
2. Instaurer une commission fédérale, composée de manière large, qui surveille en collaboration avec les cantons la manière dont les entreprises respectent les règles fixées.
3. L'ensemble du personnel concerné par les chiffres 1 et 2 doit bénéficier du droit au regroupement familial, comme c'est le cas pour les ressortissant-e-s de l'UE.
4. L'autorisation de séjour d'un couple doit être individuelle pour chaque membre du couple et sa validité ne doit plus dépendre d'un ménage commun.
5. Le personnel immigré doit bénéficier des mêmes possibilités de mobilité professionnelle et géographique que le personnel indigène.

6. Les coûts des mesures d'intégration doivent être pris en charge en commun par l'État, les employeurs et le personnel. Les personnes immigrées doivent avoir l'obligation de fréquenter un office d'orientation professionnelle et des cours de langue. Il faut prendre des mesures d'intégration urgentes surtout pour les jeunes et les femmes.
7. Octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux personnes de nationalité étrangère d'abord au plan communal, puis cantonal.
8. Régler les naturalisations selon des critères objectifs pour garantir l'égalité des chances. La législation doit prévoir une naturalisation facilitée pour les deuxièmes et troisièmes générations.

Berne, le 22 mai 2003